

AFJEASSOCIATION FRANÇAISE DES
JURISTES D'ENTREPRISE

Commission Managers de la Fonction

Juridique

www.afje.org

Chers membres,

Benoît et moi-même sommes heureux de vous convier à la prochaine réunion de notre commission qui se tiendra le **jeudi 20 novembre 2008 à partir de 18h30** sur le thème suivant :

«LA GESTION DE CRISE PENALE»

Pour cette séance que nous avons souhaitée pluridisciplinaire, nous avons invité les trois intervenants suivants:

- **Maître Emmanuel DAUD**, du cabinet **STASI&Associés**, spécialiste de droit pénal des affaires,
- **Monsieur Laurent PITET**, Directeur Juridique du groupe **FAREVA**, et
- **Monsieur Charles de BEISTEGUI**, de l'agence **Harrison&Wolf**.

Harrison&Wolf est une agence en communication corporate et institutionnelle du groupe TBWA, dont un des domaines de compétence est la communication et gestion de crise. Cette agence est notamment intervenue lors des crises auxquelles ont été confrontés Total (AZF, Erika) et la Société Générale (Kerviel).

Au cours de cette réunion seront notamment abordés les sujets suivants :

- Quels sont les premiers réflexes à avoir en cas de crise ? Ce qu'il ne faut surtout pas faire ?
- Comment anticiper une crise, notamment au regard du principe de précaution ? Quelle procédure d'alerte (unilatérale/transversale) ?
- Comment fonctionne une cellule de crise ? Comment la direction juridique doit-elle s'insérer dans cette cellule et fonctionner avec les communicants ?
- Comment gérer la documentation de l'entreprise et plus précisément les consultations juridiques en temps de crise ?
- L'après-crise : quelles conséquences pratiques ?

Comme toujours, la réunion sera axée sur des **exemples très concrets et pratiques tirés d'expériences vécues** par chacun des trois intervenants. Vos questions et échanges seront les bienvenus et pour ceux qui le souhaitent, nous pourrons poursuivre nos échanges au cours du dîner qui suivra.

La réunion se tiendra dans les locaux de l'AFJE, au 9 rue du Faubourg Poissonnière, Paris 9è.

Afin de garder une priorité aux échanges et questions/réponses sur ce sujet sensible, le nombre de places est limité à 25. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer avant le 14 novembre votre participation à cet évènement par retour de mail.

Etant donné le nombre limité de places, nous vous demanderons d'être effectivement présent ce soir-là à l'horaire convenu.

Bien cordialement.

Benoît DUTOUR & Jean-David SICHEL
COMMISSION MANAGERS DE LA FONCTION JURIDIQUE